FÊTE DES POSSIBLES. Ils plaident pour une agriculture à taille humaine

Dimanche 23 septembre, le collectif Transition citoyenne en Rance Émeraude (Trancem) organisait sa 3e journée d'action intitulée « la Fête des possibles » à Paramé dans le cadre de la quinzaine de la transition, un mouvement entrepris en France et en Belgique.

Le collectif Trancem organisait sa 3e édition de la Fête des possibles le dimanche 23 septembre 2018

Cette journée qui s'est déroulée « en présence d'une vingtaine d'associations conscientes de l'urgence climatique, avait pour objectif d'exprimer notre inquiétude quant à l'avenir de la planète », indique Jean Rohel, membre du collectif. « Comment promouvoir et accompagner une profonde transition écologique, sociale et humaine de la société en favorisant la mise en place d'alternatives innovantes et soutenables »

Sur le plan local, « nous faisons travailler ensemble des associations, des entreprises, des artisans et des jardiniers qui ne se connaissaient pas forcément et qui ont pourtant des objectifs communs. C'est pourquoi nous profitons de la Fête des Possibles pour renforcer ces liens et associer le public à différents ateliers participatifs pour faire du compostage, construire un jardin éphémère, ou apprendre les techniques de tailles d'arbres et d'arbustes. Le midi nous avons procédé à un repas participatif où chacun pouvait apporter ce qu'il voulait à son bon vouloir ».

L'après-midi était ponctuée de conférences pour parler notamment « de la transition paysanne, c'est-à-dire une alternative pour revenir à une agriculture à taille humaine, non intensive et à destination locale. Cela passe également par le respect des animaux d'élevages par rapport à leur alimentation, leur espace de vie à l'extérieur, le fait de les considérer comme des êtres vivants avant leurs abattages » souligne Michel Chabuel.

Le collectif, opposé au CETA qui est une « concurrence qui se ferait au détriment de la qualité, et de la santé des consommateurs », s'inscrit dans la promotion des circuits courts à travers deux procédés : la vente indirecte par un intermédiaire ; la vente directe producteur/consommateur par exemple sur les marchés, en AMAP…